

revenir après le *Pater*, ainsi qu'après le *Benedicamus Domino* ou l'*Ite missa est*. C'est au balustre que les époux reçoivent la sainte communion. (Martinucci)

C'est la méthode que suivent les Évêques, quand ils bénissent un mariage ; mais elle ne leur est pas réservée.

La coutume générale ici c'est que les époux se placent au balustre. On ne pourrait modifier cet usage, sans prendre l'avis de l'Ordinaire, excepté si la chose se fait rarement et pour des raisons sérieuses.

### CHRONIQUE DIOCÉSAINE

**chez les Franciscains.** — Jeudi dernier, le 28 octobre, S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, assisté des RR. Pères Ange-Marie, provincial des Franciscains, et Richard, commissaire provincial de France, faisait la consécration de l'église des Révérends Pères Franciscains. Cette cérémonie s'est terminée par une messe pontificale, à laquelle assistaient le R. P. J. Lande, S. J., curé de N.-D. du Chemin ; le T. R. P. Guy-Duval, visiteur général des Franciscains, le R. P. Frédéric, ainsi que toute la communauté des Pères et un grand nombre de fidèles.

Le soir, eut lieu l'ouverture du triduum destiné à commémorer le IIIe centenaire de l'établissement de la foi au Canada. Mgr C.-O. Gagnon, sous-directeur de l'Action Sociale Catholique présidait la cérémonie et le R. P. Hage, dominicain, prononçait le sermon.

Le deuxième jour, une messe solennelle fut chantée, par le R. P. Guy Duval, visiteur. Le soir, l'exercice était présidé par Mgr François Pelletier, recteur de l'Université Laval, et le R. P. Maillard, missionnaire du Sacré Cœur, donnait le sermon.

Samedi, M. l'abbé Alfred Langlois, du Séminaire, retracait nos origines catholiques, à la cérémonie du soir, présidée par Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval.

Le triduum s'est terminé, dimanche matin, par une messe pontificale chantée par S. E. le cardinal Bégin, assisté de MM. les chanoines Geo. Miville, comme prêtre assistant, et C. Arsenault et J. Pelletier, comme diacres assistants. Les RR. Pères Jean-Joseph et Marie-Anselme, franciscains, remplissaient les fonctions de diaire et de sous-diaire.

Le sermon a été prononcé par S. G. Mgr P.-E. Roy, qui traita de notre catholicisme, des qualités qu'il doit avoir et des défauts qu'il doit éviter.

Un grand nombre de membres du clergé séculier et régulier assistaient à cette messe, ainsi que plusieurs des principaux citoyens de notre ville.